



Le secteur vacances de

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

HIVER 2017/2018

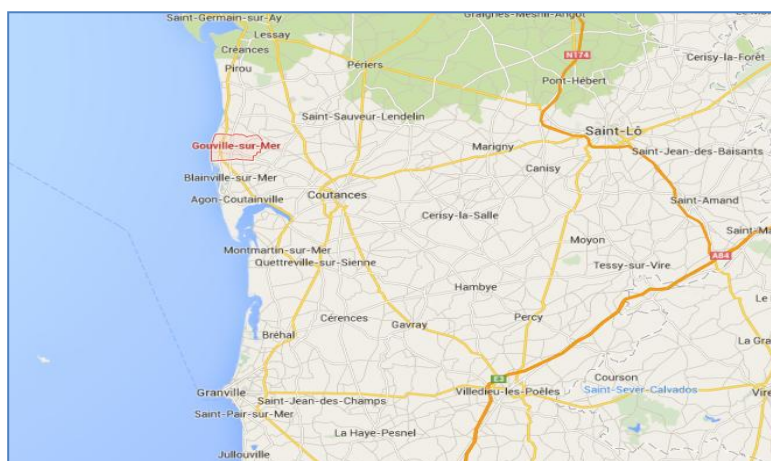
GOUVILLE SUR MER
MANCHE

LES CAVALIERS DU VENT
6/9 ANS

125 003 02

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours
Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

ADRESSE DU CENTRE
Les Sables d'Or
16, impasse de la Rocquerets
50560 GOUVILLE SUR MER



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Accueil de 16h à 17h

TRANSPORT

Au départ de Paris, Rouen, Le Havre, Caen et Alençon en train.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas servi : goûter

Dernier repas servi : goûter

SITE

► Situation géographique

Gouville-sur-mer est un petit village normand situé sur la côte Ouest du Cotentin. Sa spécificité ? Une superbe plage de sable fin bordée de magnifiques dunes. Cet ensemble forme un extraordinaire terrain de jeu, et de découvertes, idéal pour répondre, en toute sécurité, aux besoins des jeunes enfants.

► Cadre de vie

Le village de vacances « Les Sables d'Or », bâti sous forme pavillonnaire, est situé aux creux des dunes, au milieu d'un parc de plusieurs hectares, entièrement clos, où il fait bon jouer. Ici tout est prévu pour l'accueil des jeunes enfants : les équipements sont adaptés à leur taille, le terrain est protégé et surtout, l'accès à la plage est direct et sans danger. Chaque pavillon d'hébergement compte 30 places, réparties en chambres de 4 ou 5 lits, toutes situées à proximité des chambres de nos animateurs, mais également des sanitaires et d'une salle d'activités. De nombreuses salles de jeux équipées accueillent les enfants lors de séances d'animations (salle polyvalente, bibliothèque, salle audiovisuelle...). Enfin, le pavillon de restauration, où sont pris les repas, est composé de plusieurs salles spécialement aménagées. A l'extérieur, aire de jeux adaptés.

Centre labellisé « Tourisme et Handicap » pour les 4 handicaps.

ACTIVITES

Equitation : 3 ou 5 séances (en fonction de la durée du séjour) de 1h, permettant, au travers de reprises en manège, de ballades et de soins donnés à l'animal, d'instaurer une relation privilégiée avec le poney.

Cerf-volant : 1 ou 2 séances (en fonction de la durée du séjour) pour jouer avec le vent et apprivoiser ses caprices. Fabrication de son propre cerf-volant à ramener à la maison.

Excursion : découverte du littoral en calèche (visite des parcs à huitres) ou visite des Iles Chausey.

Autres activités : découvertes et jeux de plage, balades, ateliers...

Enfin, le soir, les veillées « histoires et contes » ou « jeux » concluront la journée.

ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement

15 participants, 1 directeur et 1 animateur pour 8 enfants.

► L'alimentation

Les repas sont des moments importants de la vie en collectivité en centre de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels.

Toute allergie ou coutume alimentaire doit être précisées dans le dossier sanitaire. Les allergies feront l'objet d'une attention particulière de l'équipe et seront prises en compte dans le choix et l'élaboration des menus. Il est demandé aux parents de fournir un détail précis des aliments concernés.

Concernant les coutumes alimentaires, nous opterons pour le remplacement ou la compensation d'aliments en cas de refus de consommer ceux-ci. Le respect d'autres demandes ou exigences alimentaires qui entraîneront une perturbation de l'organisation des activités pour le groupe ou qui a des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant ne pourra être pris en compte.

► Linge

Un inventaire sera fait par l'équipe à l'arrivée et au départ du séjour à partir de la fiche « Trousseau » donnée à l'inscription.

D'une manière générale, les vêtements et le linge seront simples et robustes et en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est obligatoire de marquer le linge, les vêtements et les objets personnels.

Pour les courts séjours, le blanchissage du linge ne peut, en général, être assuré par le centre.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Selon un rythme régulier, des nouvelles du groupe seront données via un blog :

www.ondonedesnouvelles.com

Le code d'accès spécifique au séjour vous sera transmis 15 jours avant le départ.

En cas d'urgence ou appel important : 02.33.47.82.76 (heures de bureau).

ATTENTION ! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau de séjour / trousseau spécifique

Mettre dans la valise la fiche « Trousseau » donnée lors de l'inscription

► Argent de poche

A discrétion de la famille. Néanmoins, une base maximale de 10 € par semaine semble correcte. Placer la somme dans l'enveloppe spéciale qui vous sera transmise avant le départ et mettez-la au-dessus de la valise. Sur place, l'équipe prendra en charge, avec l'enfant, la gestion cet argent.

► Santé

En cas de traitement médical, joindre une copie de l'ordonnance et les médicaments. N'hésitez pas à compléter la fiche sanitaire pour nous signaler tout complément d'information sur la santé de votre enfant. Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale. Si vous bénéficiez de la CMU merci de nous fournir une copie de l'attestation.

► Utilisation du téléphone mobile

Nous déconseillons la présence du téléphone portable car son utilisation régulière peut nuire à la cohésion du groupe. L'équipe d'animation pourra réglementer son utilisation pendant le séjour.

► Objet de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

ASSURANCE

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur(-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour.

L'assurance ne peut intervenir après la fin du séjour. Nous vous rappelons que les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones portables), les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces ne sont pas garanties par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre Mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

Documents à remettre le jour du départ :

Fiche sanitaire remplie et signée.

***Attention** : cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir en compagnie de votre enfant, complètement et avec attention.*

Attestation CMU

Fiche Trousseau remplie et signée

Autorisation de photographe

Tous les papiers sont à remettre au directeur (-trice) au départ du séjour. Merci de ne rien expédier avant. Attention : en l'absence de l'un de ces papiers, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune (*voir conditions générales*)

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

PLAN D'ACCES DETAILLE

☑ **PAR LA ROUTE:**

➤ **Du Nord, de l'Est et de la Région Parisienne :**

PARIS/CAEN par A13, puis CAEN/SAINT-LO par A 84 (sortie à Torigni sur Vire – St-Lô). Puis ST-LO/COUTANCES par D 972 (30 Km). Ne pas rentrer dans Coutances mais suivre la rocade de contournement. Au dernier rond-point, prendre la D 44 direction Agon-Coutainville pendant 9 km. Puis au Pont de la Sienne, prendre la D 650 à droite direction Lessay - Gouville sur Mer pendant 8 km. Au rond point du phare prendre à gauche, direction Gouville sur Mer - Plage et suivre les indications « Les Sables d'Or » (à 400 mètres du rond point).

➤ **Du Sud-ouest et du Centre :**

RENNES – LAVAL – LE MANS /AVRANCHES : puis AVRANCHES/GRANVILLE par D 973 (26 km). Ne pas rentrer dans Granville, mais à 4 km prendre direction Coutances. GRANVILLE/COUTANCES par D 971 (30 km). A l'entrée de Coutances, prendre direction Agon – Coutainville pendant 9 km. Puis au Pont de la Sienne, prendre la D 650 à droite direction Lessay - Gouville sur Mer pendant 8 km. Au rond point du phare prendre à gauche, direction Gouville - Plage et suivre les indications « Les Sables d'Or » (à 400 mètres du rond point).

☑ **PAR LE TRAIN:**

- **Gare de CARENTAN** (40 km) : direct de PARIS – St Lazare. Taxis sur la place de la gare.
- **Gare de COUTANCES** (15 km) Prévoir changement en gare de CARENTAN
- **Gare de GRANVILLE** (40 km) : direct de Paris – Montparnasse. Taxis sur la place de la gare.